

Kriegsministerium 162

Berne, le 15 novembre 1922.

C.42/111/1.F/EK.

K

Urgent

16. Nov. 1922

Monsieur le Ministre,

Nous vous accusons bonne réception de votre dépêche du 9 novembre dernier concernant la sauvegarde des intérêts de la Banque des Chemins de fer orientaux à Zurich et avons appris avec satisfaction que les droits de cette banque dans les chemins de fer d'Asie-Mineure ne seraient pas préterités à la conférence de la paix qui va s'ouvrir à Lausanne, puisque les plénipotentiaires français auront communication du dossier et de la note que nous vous avons prié d'adresser au Gouvernement français par notre office du 27 mars 1922.

Nous vous prions de bien vouloir faire d'urgence une démarche au Quai d'Orsay pour demander que M. Julius Frey, président du Conseil d'administration, et M. Escher, directeur de la dite banque, tous deux domiciliés à Zurich, puissent exposer et défendre verbalement les intérêts considérables de l'épargne suisse dans les entreprises ferroviaires de l'Asie-Mineure auprès des plénipotentiaires français à la conférence de Lausanne et pour que des instructions dans ce sens soient données à ces derniers. Vos collègues de Londres et Rome feront une démarche semblable auprès des autorités anglaises et italiennes.

A la Légation de Suisse,

à

P A R I S .

Dodis





1311

Comme la Suisse ne sera pas représentée à cette conférence, nous ne voyons pas d'autre possibilité de défendre les intérêts de nos compatriotes au cours des négociations qui vont décider de la mesure en laquelle ils seront effectivement reconnus.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL.